



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil intercommunal du 26 septembre 2018

Objet : CODIR Etraz-Région : Préavis N° 3/2018
Règlement du Conseil intercommunal du SDIS Etraz-Région

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL,

- Vu le préavis du Comité Directeur
- Oui le rapport de la Commission désignée pour cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'accepter le Règlement du Conseil intercommunal du SDIS Etraz-Région tel que présenté.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS ETRAZ-RÉGION

Le Président

Marc Morandi

La Secrétaire

Muriel Carrard